

Rapport des vérificateurs aux comptes à l'Assemblée Générale de l'ACAM

Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2025

Chers Amis,

Dans le cadre de la mission que vous nous avez confiée, nous avons en liaison avec le Trésorier de notre association examiné l'ensemble des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cet exercice a été riche en novation tant au plan des ressources de notre association qu'à celui de nos modalités de gestion. Une subvention de 3352,41€ nous a été attribuée cette année par le CSE de Safran Landing Systems ; dorénavant cette ressource établie en fonction du nombre d'adhérents et versée pour chaque exercice apportera à notre association une plus grande capacité et flexibilité dans la gestion de ses activités. Par ailleurs nous avons adhéré à l'outil de gestion HelloAsso ce qui apporte une simplification importante de notre gestion administrative et financière ; nous attirons votre attention sur le fait que l'appel aux dons fait par l'association HelloAsso est tout à fait facultatif.

Au plan des Charges et Produits de l'exercice nous avons rapproché les montants figurant dans le journal des opérations des comptes mentionnés dans le compte d'Exploitation. Nous avons en parallèle examiné la cohérence entre le compte de Trésorerie et le Compte d'Exploitation qui fait apparaître un résultat courant de l'exercice de -801,81€.

Dans une approche analytique, la réalité économique du résultat de l'exercice doit tenir compte des seuls flux imputables à l'exercice. Ainsi doivent être corrigées les charges payées d'avance pour 2026, de même pour les charges payées en 2025 pour des frais de l'exercice 2024 et celles payées en 2024 pour des frais de l'exercice 2025. L'ensemble de ces corrections identifiées s'élèvent à 2060,75€ et conduisent à un résultat propre à l'exercice 2025 de 1253,94€ ; ce résultat économique est représentatif de la traduction réelle des actions menées en 2025.

La subvention de 3352,41€ a été utilisée de la manière suivante :

2067€ pour le repas des 40 ans de l'ACAM
760€ pour les sorties culturelles et les escapades
171€ pour le repas de fin d'année.

Le solde soit 354 € a contribué à l'équilibre de nos comptes.

Lorsqu'une quote-part de la subvention est attribuée à une activité, le prix payé par les adhérents s'en trouve d'autant diminué.

Les produits et charges de l'exercice 2025 ont plus que doublé par rapport à l'année précédente traduisant le développement important des activités de l'ACAM tant dans le domaine des sorties culturelles et des escapades que dans l'organisation d'évènements permettant aux adhérents de se rencontrer et d'échanger (40 ans de l'ACAM...).

L'examen des comptes effectué ainsi que les explications fournies par le Trésorier nous permettent de juger que la situation présentée est fiable et sincère et reflète la bonne situation financière et de gestion de notre association. Fort de ce constat nous n'émettons aucune réserve sur les comptes de l'exercice 2025 tels qu'ils nous ont été présentés.

Les vérificateurs :

Alain Richard

Sylvia Bellon